



Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n°211

Elections TPE – La CGT

Première organisation syndicale

Rien n'aura été épargné aux salarié.e.s des TPE dans cette élection. Beaucoup n'ont pas reçu leurs codes pour participer à ces élections qui, elles-mêmes se sont déroulées dans un contexte particulier. Ainsi, seuls 265 762 d'entre eux ont surmonté tous les obstacles pour voter. C'est 5,44% de l'ensemble des inscrits. C'est évidemment très peu et nous ne pouvons nous satisfaire de ce taux de participation.

Pour autant, notre organisation syndicale a, une nouvelle fois, été placée en tête du scrutin avec un taux de 26,31% et une progression de 1,19% par rapport à 2016, année du dernier scrutin. Cette tendance se confirme également dans l'encadrement avec une progression de 0,78%.

Il reste que la liberté de ces salarié.e.s aura été mise à mal, en premier lieu par ce gouvernement qui n'a pas été à la hauteur des enjeux de ces élections. On a effectivement eu le droit à trois modifications de date du scrutin, des difficultés d'acheminement du matériel de vote, une communication quasi absente... C'est ce qui a entravé une campagne déjà très impactée par le contexte sanitaire.

D'ores et déjà, la CGT réaffirme que cette élection ne doit plus se dérouler ainsi et que chaque salarié.e de ce pays mérite une représentation digne de ce nom. Une période de vote commune à tout le salariat, permettant aussi le vote physique, doit être instituée.

Par ailleurs, il est impératif que les représentant.e.s de salarié.e.s puissent enfin aller à leur rencontre, dans l'entreprise et en dehors de la présence de l'employeur. Cette revendication de proximité et de contact, constitutive d'une représentation syndicale, est renforcée par le contexte social et économique profondément dégradé par la crise sanitaire.

Les salarié.e.s des TPE ont choisi la CGT et son syndicalisme de proposition, de contestation, de revendication, de lutte et de négociation. Nous remercions ces salarié.e.s d'avoir fait ce choix. Cela nous donne une responsabilité particulière.

Ce vote démontre que la CGT est bien le syndicat de tous les salarié.e.s, y compris ceux des Très Petites Entreprises.

Il nous faut désormais gagner des avancées réelles en matière sociale pour un monde plus juste et plus solidaire. Vous pourrez, comme toujours, compter sur la CGT pour défendre vos intérêts sans aucune compromission.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « BI BE »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes